

NORMALISATION BOUES

<u>PROPOSITION DE POSITION</u> INERIS→DIRECTION DE L'EAU ET ENTITE PILOTE DU THEME	
Rédacteur : M.P. STRUB	Destinataire Direction de l'Eau : M. V.FERSTLER
Thème : AFNOR ENV-coordination des commissions environnementales	Destinataire ONEMA : M. R. LALEMENT
Réf. INERIS : DRC-08-95382-06950A	Destinataire entité pilote : AE Adour Garonne : M. B. JAYET
Nombre total de Pages : 2	Date d'envoi : 23/05/2008

Réunion de normalisation : AFNOR ENV-coordination des commissions environnementales

Date et lieu : 26/05/08 - AFNOR St Denis

Document(s) joint(s) : ENV/TC 214 & 216

Enjeux de cette réunion

1. **"Horizontal" et adoption CEN** : Point sur les travaux de la BT/TF 151. Le statut de Task force ne devait plus exister au CEN au compteur du 2^{ème} semestre 2008. La TF 151, qui a été créée pour recevoir les produits de sortie du programme HORIZONTAL, souhaite conserver son statut jusqu'à l'achèvement de ses travaux, qui est maintenant proche : la plupart des projets de normes préparés dans le cadre du Programme horizontal ont été validés par les TC concernés, les différents Groupes de travail ont examiné les commentaires formulés suite à cette phase de validation, les projets de normes vont maintenant être transférés à la BT/TF 151 en vue des différentes phases d'adoption, à savoir enquête CEN et vote formel (4 mois).

L'enjeu se situe maintenant dans l'après -HORIZONTAL, pour lequel, dans un souci d'optimisation des ressources et d'une répartition équitable des travaux, une réunion regroupant les Présidents des Comités techniques suivants :

- CEN/TC 292 "Caractérisation des déchets"
- CEN/TC 308 "Caractérisation des boues"
- CEN/TC 345 "Caractérisation des sols"

se tiendra le 9 juin 2008 à Berlin pour formuler des propositions concrètes. La commission AFNOR ENV doit élaborer la position française pour cette réunion.

Un des enseignements inattendus de ce projet est le très mauvais fonctionnement de la procédure des « focal points », par laquelle un TC engageant des travaux sur un sujet doit informer les TC potentiellement intéressés, afin d'éviter la duplication de travaux. Au cours de la période de moratoire que constituait pour les 3 TC cités ci-dessus le programme horizontal, des travaux redondants ont été engagés concernant les HAP et les PCBs, initialement dans les déchets non biodégradables, mais très rapidement étendus sans concertation à toutes les matrices connexes (boues, sols...). Dans le même temps, le TC 264 (Air), entamait un sujet sur les eaux de pluies dont les réponses au volet analytique existent déjà au sein du TC 230 (Eau).

2. Travaux de l'ENV/TC Coordination team : **protocole de validation des méthodes analytiques soumise à normalisation.**

Un document "politique" relatif à la validation a été préparé et a fait l'objet d'une consultation du Bureau technique du CEN jusqu'au 30 mai 2008. Ce document va être publié en tant que Guide CEN. Par ailleurs, deux documents viennent d'être proposés :

- L'un écrivant des procédures de coopération entre les différents Comités techniques lors de l'inscription d'un nouveau thème de travail (voir document ENV/TC 214)
- L'autre relatif à la normalisation horizontale (voir document ENV/TC 216). Il appartient à la Commission ENV de se prononcer sur ces trois problématiques.

Proposition de conduite à tenir

1. Il est souhaitable que la TF 151 conserve sa position jusqu'à la publication des normes acceptée par les TC « matrices » concernés. En effet, une modification dans le pilotage du processus retarderait l'adoption de ces travaux.

Concernant l'après -HORIZONTAL, il est fondamental de rappeler à l'ENV/TC coordination team que les aspects de développement stratégique qu'elle a privilégié ces dernières années ne doivent pas être menés au détriment de la fonction de coordination qui est d'abord la sienne. Il est nécessaire que les fonctions de coordinations soient mieux assurées, car les détections tardives des redondances entraînent des situations aberrantes difficiles à améliorer. Pour mémoire, le président de l'ENV/TC coordination team, ainsi que du groupe miroir français, est J.F. Vicard, retraité ayant une activité consultant et qui assure l'animation de nombreuses commissions de normalisation ; le secrétariat assuré par l'AFNOR est passé au cours des 12 derniers mois par 3 personnes différentes avant d'être confié à Monique Pottevin, ingénieure expérimentée.

2. La publication du guide CEN sur la validation des méthodes soumises à normalisation est une avancée importante qui permettra d'homogénéiser le niveau de robustesse des méthodes normalisées. Le document ENV/TC 214 répond au mécontentement relatif à l'absence réelle de coordination, formalisant de manière détaillée les procédures actuelles (ou ce qu'elles devraient être), et implémentant les nouvelles façons de travailler « inventées » par les membres du projet HORIZONTAL au cours de son déroulement. Le document ENV/TC 216 est la position du NEN (Pays-Bas) ; il rejoint le document 214 sur de nombreux points et propose un cadre de discussion sous forme d'une liste de questions auxquelles la future stratégie du CEN devrait répondre. Ces deux documents sont complémentaires vers un même but et propose un cadre d'évolution intéressant. Toutefois le document du NEN ne prend pas en compte la disparition programmée de la TF 151. Nous proposons de contribuer à la préparation d'une position française dans le sens de l'optimisation des travaux de normalisation par un pilotage européen renforcé, qui est une des voix à privilégier pour diminuer les influences protectionnistes.

Accord Direction de l'eau et entité pilote du thème
